

Assemblée de paroisse du 28 juin 2022

À 19 h 30 à la maison de paroisse à Courtelary

Date	28 juin 2022
Secrétaire :	Tatiana Vuilleumier
Présidente :	Rita Galli
Caissier :	Excusé
Président de paroisse :	Philippe Hauri

Madame Rita Galli, Présidente de l'assemblée de paroisse, ouvre la séance à 19h30 et souhaite la bienvenue aux participants.

Mme Rita Galli précise que cette Assemblée a été convoquée par publication dans la feuille officielle du 27 mai 2022 (No20). Elle peut donc siéger valablement.

Ordre du jour

1. Bienvenue

2. Election des scrutateurs

3. Procès-verbal de la dernière assemblée

4. Comptes 2021

5. Informations paroissiales

6. Informations du syndicat des paroisses

7. Divers

1. Bienvenue

Mme la présidente Mme Rita Galli souhaite la bienvenue aux participants.
Les personnes suivantes sont excusées : Mmes Nadine Manson, Gabriella Zeller.

2. Nomination des scrutateurs

M. Gilbert Ogi est nommé scrutateur, 6 personnes sont présentes à cette assemblée.

3. Procès-verbal de la dernière assemblée

Le procès-verbal du 12 décembre 2021 est accepté à l'unanimité par un vote à main levée.

4. Comptes 2021

En l'absence du caissier M. Blaise Houriet, le président de paroisse M. Philippe Hauri passe les différents comptes en revue.
Un subside devra encore être versé par la protection du patrimoine et des sites.

Les comptes 2021 bouclent avec un excédent de revenus de

CHF 36'932.20

Charges du compte global : CHF 271'629.70

Revenus du compte global : CHF 308'561.90

Les vérificateurs des comptes, Mme Anne-Marie Rüffenacht et M. Jacques Tanner ont approuvé ces comptes établis à l'aide du logiciel MCH2 en date du 27 avril 2022.

Le conseil de la paroisse a également approuvé ses comptes le 20 avril 2022, celui-ci recommande à l'Assemblée d'approuver les comptes 2021.

Les comptes sont approuvés par un vote à main levée.

5. Informations paroissiales

- Les travaux dans le clocher sont terminés, subsides comme déjà relevé
- L'engagement du nouveau concierge qui donne entière satisfaction. Homme travailleur et consciencieux
- Notre pasteur est devenu maman avec la naissance de sa fille.
- Le conseil de paroisse s'est réuni régulièrement et les affaires courantes ont été liquidées.
- Projet important mis sur pied par Jean Vaucher, le nouveau règlement pour l'utilisation des différents locaux appartenant à la paroisse. Prochaine réunion le 7 juillet. Normalement ce projet sera

sous clef et prêt à être discuté et, normalement, accepté lors de la prochaine assemblée de paroisse, en décembre de cette année.

Vifs remerciements à M. Jean Vaucher pour le travail accompli au sein du conseil de paroisse.

6. Informations du syndicat des paroisses

- Nous avons une paroissienne, Vreni Mathez, un paroissien, JM Berberat, qui siègent au conseil du syndicat des paroisses de l'Erguël.
- Mme Sophie Barras est membre de la commission jeunesse du syndicat
- Deux fois par années, les délégués des différentes paroisses sont conviés à l'assemblée des délégués.
- Au mois de mai dernier, les présidentes et présidents des diverses paroisses se sont retrouvés afin de discuter des problèmes rencontrés dans les paroisses.
- Il a également été question de la fusion des paroisses de Sonceboz/Sombeval avec Corgémont/Cortébert. Cette paroisse se fera connaître sous le nom de « Paroisse des 3 clochers »

7. Divers

M. Jean Vaucher recommande d'introduire la date et l'heure de l'assemblée de paroisse sur le site des paroisses de l'Erguël.

M. Jean Vaucher précise qu'un des deux orgues ne serait plus inutilisables, M. Philippe Hauri : il faudrait prendre contact avec Marie-Louise Hoyer qui est responsable des orgues de la paroisse.

Remerciements au conseil de paroisse, Il y règne une ambiance formidable.

Mot du président de paroisse – M. Philippe Hauri

Le premier pas

Parfois, le plus petit pas vers la bonne direction finit par être le plus grand pas de ta vie. Même si tu dois marcher sur la pointe des pieds, franchis le pas.

Ne sommes-nous pas toutes et tous confrontés aux aléas journaliers de la vie. Qu'ils soient positifs ou négatifs, ils impliquent la recherche d'une solution équitable, voire franchir ce pas qui nous rapproche de cette solution. Et comment voyons-nous ce pas, est-ce déshonorant ou gratifiant. Mais est-ce bien là le problème. Ce qui peut être déshonorant pour certaines et certains peut, à contrario, se révéler très gratifiant en regardant du premier pas fait dans la bonne direction.

Tout au long de notre vie, ne sommes-nous pas confrontés journallement à ce premier pas. Notre premier pas de marche, marche bien hésitante, notre rentrée au jardin d'enfants. Nos premiers pas à l'école dite obligatoire

Le jeune enfant, l'adolescent, le jeune adulte, à chaque étape de notre vie nous sommes toujours confrontés à ces premiers pas

20 juillet 1969, qui se souvient de cette importante date. Il est 22h56 (heure local) au centre spatial de la NASA de Houston. Chez nous, lundi 21 juillet. 22h56, Neil Amstrong pose le pied gauche sur la lune et déclara « C'est un pas pour l'homme. C'est un bond de géant pour l'humanité. Ce sont les premières paroles de l'homme à la surface de la Lune. Avant de poser fermement le pied sur le sol, le commandant de bord avait prudemment tâté la surface pour en vérifier la résistance. Le premier pas de l'homme sur la lune

Jésus venant d'être crucifié à prononcer les mots : Père, pardonne-leur, car ils ne savent ce qu'ils font" Luc 23. 34

Sa première parole, ce qui peut s'assimiler à ses premiers pas, est une prière : "Père, pardonne-leur, car ils ne savent ce qu'ils font". Celui qui prononce cette prière vient d'être crucifié. Alors même que les clous transpercent ses mains et ses pieds, il intervient en faveur des autres. Et qui est celui qui prie ainsi ? C'est le Fils de Dieu qui va mourir. Par cette prière, il agit selon son Évangile concernant l'amour des ennemis. Nous réalisons alors que le christianisme est beaucoup plus qu'une morale : c'est une vie qui aime et se donne. Elle nous enseigne les premiers pas dans la vie.

Mais il y a plus. Jésus seul peut prononcer cette prière sublime, parce que le pardon en question concerne le péché le plus horrible, celui d'avoir crucifié le Fils de Dieu. Par sa prière, Jésus a obtenu que le jugement pour ce péché-là soit suspendu. Cinquante jours plus tard, l'apôtre Pierre a pu proclamer avec puissance la bonne nouvelle du salut par Jésus-Christ. Plusieurs milliers de personnes ont accepté cette bonne nouvelle et ont été pardonnées.

Est-il besoin d'en dire plus pour comprendre que toute notre vie, notre existence est composée de ces premiers pas qui nous conduisent indubitablement à de nouveaux premiers pas. Ce soir également, nous avons fait le premier pas, un nouveau et énième premier qui nous conduit afin de faire vivre notre paroisse.

Bonnes vacances, profitez au maximum de ces premiers nouveaux pas que vous allez franchir, qu'ils vous apportent la joie, le bonheur, la réussite, mais surtout la santé et de la bonté dont nous avons toutes et tous tellement besoin.

L'assemblée est levée à 19h55

Les personnes présentes sont conviées à un apéro

La présidente de l'Assemblée de paroisse :

La secrétaire :

R. Galli

T. Vuilleumier